

ANNEXE n° 2 au CCAP P.I.
DELAIS ET PENALITES

Document à remettre ou action à effectuer	Délai maximum	Point de départ du délai	Pénalité journalière (dérogation au CCAG PI)
Avis, fiches de décision, planning, liste d'intervenants demandés par le maître d'ouvrage	5 jours	Date de la demande du MOA	20 €
Propositions d'investigations complémentaires	15 jours	Date de la demande du MOA	20 €
Comptes-rendus d'entretien ou de réunion pour validation par le maître d'ouvrage	3 jours	Date de l'entretien ou de la réunion	20 €
Rapport (de présentation ou d'analyse)	5 jours	Date de la demande du MOA	50 €
Transmission d'un dossier	3 jours	Date de la demande du MOA	50 €
Dossier de consultation travaux	2 semaines	Date de la validation du programme par le MOA	50 €
Exécution d'une procédure (négociation, mise en demeure, OS, validation, prolongation)	2 jours	Date de la demande du MOA	20 €
Mise au point du marché	3 jours	Date de la demande du MOA	20 €
Vérification des demandes de paiement, établissement des états d'acomptes et certificats associés	7 jours	Date de réception des demandes de paiement	100 €
Vérification du projet de décompte et établissement du décompte général et certificats associés	10 jours	Date de réception du projet de décompte	100 €
Remise des projets d'avenants ou de modifications de marchés publics, des rapports de présentation correspondants ou de tout autre document	1 semaine	Date de la demande du MOA	50 €
Consultation des candidats en vue d'une commande	5 jours	Date de la demande du MOA	50 €
Suite donnée aux avis techniques d'un bureau de contrôle	3 jours	Date de la réception des visas ou avis	50 €

Information d'un aléa important ou incident lors des travaux	Immédiat	Date de la découverte des faits	150 €
Contrôle des DOE	15 jours	Date de la réception des DOE par COP	50 €
Visite de fin de garantie de parfait achèvement	1 mois avant la fin de garantie de parfait achèvement	Date de fin de GPA moins 1 mois	50 €
Projet de support de communication (article, panneau, flyer....)	5 jours	Date de la demande du MOA	100 €
Non-respect des dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel			100 €
Absence à une réunion (chantier, aux diverses réunions d'études ou d'information, réunions de réception, levée réserves, visite de la commission de sécurité, réunions en GPA) en tant que participant convoqué	-	-	100 €
Absence à une réunion (chantier, aux diverses réunions d'études ou d'information, réunions de réception, levée réserves, visite de la commission de sécurité, réunions en GPA) en tant que pilote	-	-	200 €